

Madame Sylviane TARSOT-GILLERY  
Directrice générale de la BnF

Objet : déclenchement d'une procédure d'alerte risques psychosociaux

Madame la présidente du CHSCT,

Suite au discours d'ouverture du 10 juillet 2012 de Madame Aurélie Filippetti, Ministre de la culture et de la communication, plusieurs grands chantiers sur les conditions de travail, la santé au travail, les risques psychosociaux ont été lancés au sein du ministère central ainsi que dans l'ensemble de ses établissements.

L'ensemble de ces sujets ont, à la BNF, fait l'objet d'échanges et de réunions soit dans le cadre du dialogue social avec les organisations syndicales soit dans le cadre des instances tel que le CHSCT.

Aussi, nous souhaiterions attirer votre attention sur le Service des expositions de la Direction de la diffusion culturelle (DDC) dont plusieurs éléments présentent un caractère alarmant.

En effet, ce service est en dans une situation préoccupante qui se caractérise par :

1. Des effectifs insuffisants et le dépassement du nombre d'heures légales de travail hebdomadaire et leur non récupération, et cela à tous les niveaux de la chaîne hiérarchique.
2. Une programmation des expositions en contradiction avec la baisse annoncée de leur nombre
3. Des départs en forte augmentation depuis septembre
4. L'emploi de personnels de catégorie C et B ou de groupes équivalents concernant les contractuels, pour des tâches qui relèvent partout ailleurs de catégories supérieures.
5. Une grande réactivité et une mobilisation de tous les instants demandées à tous les agents du service pour être toujours en phase avec les différents interlocuteurs liés aux projets (DCO/DSI/Prestataires) et qui soumet les agents à de fortes tensions.
6. Des cadences de montages et démontages en contradiction avec le code du travail et dans des conditions de sécurité « accidentogène »
7. La difficulté, voire l'impossibilité de tenir des objectifs non seulement du fait d'effectifs insuffisants, mais aussi du fait des problèmes structurels évoqués précédemment.
8. Une baisse d'effectif annoncée

Ainsi, dans ce contexte particulièrement tendu, le stress est devenu le quotidien des agents.

Les personnels sont mis sous pression afin de répondre à des objectifs intenable et sans cesse rappelés par des injonctions verbales.

Pour toutes ces raisons nous vous demandons de mettre en oeuvre **la procédure d'alerte sur la souffrance au travail** telle qu'elle a été élaborée au printemps 2012 lors des négociations entre direction et organisations syndicales de la BnF.

Nous souhaitons également l'intervention de l'Inspecteur santé et sécurité au travail afin qu'il mène une enquête dans un champ plus élargi que la seule Régie des techniciens des Expos.

Vous comprendrez également la nécessité de se voir au plus vite pour aborder l'ensemble de ces sujets

Nous vous prions d'agréer, Madame la Directrice générale, l'expression de nos sentiments respectueux.

Les représentants CGT au CHSCT de la BNF